

AQUANELLE

Notice d'emploi

Traitement *complet* Multi Actif

1 mois de traitement pour 15 m³ d'eau

COMPOSITION :

Ce kit est composé d'un bidon de 1 L d'anti-algues multi-actif (algicide & clarifiant) et d'un pot de 500 g contenant 4 galets de chlore de 125 g emballés individuellement.

TRAITEMENT PHYSIQUE :

Pour profiter d'une eau saine et cristalline vous devez filtrer l'eau de votre piscine au moins 8 heures par jour.

Recommandation : Temps de filtration journalier = Température de l'eau / 2

TRAITEMENT CHIMIQUE :

Pour une désinfection efficace vous devez :

1. Une fois par semaine ou chaque fois que la situation l'impose nettoyer :
 - a. Le préfiltre de la pompe
 - b. Le panier du skimmer.
2. Mesurer le pH.
 - a. Le pH idéal se situe entre 7.0 et 7.6. Le chlore sera d'autant plus efficace que le pH de l'eau sera maintenu proche de 7.00
3. Placer chaque semaine, un galet de 125 g pour 15 m³ d'eau, dans un doseur flottant ou à défaut dans le skimmer.
4. Verser devant les buses de refoulement et du côté opposé au skimmer 0.15l (150 ml) par tranche de 15 m³, chaque semaine. A verser à la surface de l'eau filtration en marche.
5. Lors des fortes chaleurs ou si le bassin est très fréquenté verser 250 ml par tranche de 15 m³ (1/4 de bidon) chaque semaine.

L'éco-design...



DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Un algicide rémanent à action préventive.

pH idéal entre 7.0 et 7.6. Mise en eau : 0,2 L pour 10 m³. Traitement hebdomadaire : 0,1 L pour 10 m³ (150 ml pour 15 m³). Présence d'algues : 0,25 L pour 10 m³. Ne pas effectuer de chloration choc en même temps. Ne jamais mélanger à d'autres produits chimiques.

Galets stabilisés pour désinfection permanente. Un galet assure une chloration permanente de l'eau de votre piscine durant une à deux semaines. Son action désinfectante prolongée élimine bactéries et impuretés organiques de l'eau.

Maintenez votre pH entre 7.0 et 7.6. Désinfection en continu : Introduisez dans le doseur flottant, ou à défaut dans le panier de skimmer. 1 tablette pour 15 m³ d'eau tous les 7 jours. Le taux de chlore actif, régulièrement contrôlé, doit osciller entre 1 et 3 mg/l. L'action est immédiate.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Lisez attentivement les phrases de risques et les conseils de prudences portés sur les étiquettes de produits.

DATE DE PÉREMPTION : 02/2028, voir n° de lot sur l'emballage.

CENTRE ANTI POISONS DE NANCY 03 83 32 36 36.

L'éco-design...



Piscinelle
3, rue des boisseliers - 95330 Domont - France
Tel. : 01 34 38 04 93